



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

Note d'information

Note d'information d'EAPN

La Stratégie Europe 2020

JUIN 2011, BRUXELLES

INTRODUCTION

La Stratégie Europe 2020 (2010-2020) remplace la Stratégie de Lisbonne (2000-2010). Elle présente des opportunités majeures pour les organisations de lutte contre la pauvreté. Les avancées les plus importantes sont les suivantes :

→ L'adoption d'un **objectif chiffré européen** (garantissant de sortir **20 millions de personnes** de, ou du risque de, la pauvreté et de l'exclusion sociale) parmi les 5 grands objectifs de la Stratégie Europe 2020 est un progrès historique

→ La création de la **Plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** ;

→ La promotion d'un **principe de partenariat** clair (Considérant 16 des Lignes directrices intégrées) ;

→ Une **nouvelle Ligne directrice 10** consacrée à la "Promotion de l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté".

Cependant, la Stratégie générale reste dominée par une approche néolibérale, donnant priorité à la croissance. Elle est aussi étroitement liée aux politiques d'austérité poursuivies par l'Union européenne.

La présente note vise à fournir aux membres d'EAPN et aux personnes actives dans la lutte contre la pauvreté:

- L'INFORMATION nécessaire et un panorama clair sur le fonctionnement de la Stratégie Europe 2020 ;
- Une ANALYSE résumant les positions et actions d'EAPN et soulignant les opportunités pour EAPN aux niveaux européen et national.

L'annexe de cette note comprend une série de fiches thématiques offrant plus de détails: éléments du contexte, citations de documents officiels, récapitulation des positions et actions antérieures d'EAPN, etc.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1^{ère} PARTIE : QU'EST-CE QUE LA STRATEGIE EUROPE 2020 ?	4
1.1 LES COMPOSANTES PRINCIPALES DE LA STRATEGIE.....	4
... EN BREF.....	4
... SUR CALENDRIER	5
... SOUS LES PROJECTEURS	6
1.2 COMMENT LA COORDINATION DE LA STRATEGIE EUROPE 2020 SE FAIT-ELLE ? QUI FAIT QUOI ET QUAND ?.....	13
... AU NIVEAU EUROPEEN	13
... AU NIVEAU NATIONAL.....	15
2^{ème} PARTIE – OÙ POUVONS-NOUS NOUS IMPLIQUER? ANALYSE	16
2.1 RISQUES ET OPPORTUNITES DE LA STRATEGIE	16
2.2 OÙ S'IMPLIQUER?.....	17
→ AU NIVEAU NATIONAL.....	17
→ AU NIVEAU EUROPEEN	19
REFERENCES	21
... DOCUMENTS OFFICIELS.....	21
... DOCUMENTS D'EAPN : UN ENGAGEMENT A LONG TERME.....	22
... POSITIONS et ACTIONS d'AUTRES ORGANISATIONS.....	24

1^{ère} PARTIE : QU'EST-CE QUE LA STRATEGIE EUROPE 2020 ?

1.1 LES COMPOSANTES PRINCIPALES DE LA STRATEGIE¹

... EN BREF

→ 3 PRIORITES

Croissance intelligente : développant une économie basée sur le savoir et l'innovation.

Croissance durable : promouvant une économie plus efficace, plus verte et plus compétitive.

Croissance inclusive : encourageant une économie à taux d'emploi élevé, offrant à la fois la cohésion sociale et territoriale.

→ 5 GRANDS OBJECTIFS CHIFFRES

- 75 % de taux d'emploi
- 3% d'investissement en R&D (% du PNB de l'Union)
- "20/20/20" – Objectifs chiffrés pour le climat et l'énergie
- < 10% de décrochage scolaire et au moins 40% de détenteurs d'un diplôme de troisième cycle
- Au moins 20 millions de personnes sorties de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Chaque Etat membre fixe ses objectifs chiffrés nationaux pour contribuer à l'objectif européen dans chaque domaine.

→ 3 INSTRUMENTS DE COORDINATION PRINCIPAUX

10 Lignes directrices européennes : 6 lignes de politiques économiques, 4 lignes de politiques sur l'emploi, incluant la Ligne Directrice 10 (sur la pauvreté et l'exclusion sociale).

Dans chaque Etat membre, le **Programme de Réforme Nationale** est responsable de l'application de la Stratégie.

L'Analyse annuelle de la croissance par la Commission européenne, publiée en janvier de chaque année est la référence du Semestre européen, complété par 3 annexes :

→ **Rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie** = Evaluation des progrès faits vers les 5 grands objectifs

→ **Rapport macro-économique**

→ **Rapport conjoint sur l'Emploi** = traite maintenant également de matières sociales, puisqu'il répond aussi à la Ligne directrice 10.

→ **7 INITIATIVES-PHARES, dont la Plate-forme européenne contre la pauvreté et la Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois (Agenda on Skills and Jobs).**

¹ Voir, en fin de cette note, la liste des toutes les références officielles et autres références détaillées, dont des liens et adresses internet.

... SUR CALENDRIER

		Jan	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	
NIVEAU EUROPEEN		-----> 7 initiatives-phares en cours													
		SEMESTRE EUROPEEN													
	Commission européenne	Analyse Annuelle de la Croissance						Orientation Politique Incl. Recommandations							
	Conseil des Ministres		Débat et orientations						Adoption de l'Orientation						
	Parlement européen		Débat et orientations												
	Conseil européen			Sommet de Printemps Conseil stratégique²					Adoption de l'Orientation Politique						
	Comités sectoriels														
NIVEAU NATIONAL										APPLICATION ET PREPARATION NATIONALES					
					Programmes de Réforme Nationale Pacte de Stabilité et de Gouvernance							Préparation des Budgets et des PRN pour N+1			

² En Mars 2011 = "Pacte Euro +".

...SOUS LES PROJECTEURS

→ LES 5 GRANDS OBJECTIFS CHIFFRES = THE PILIERS DE TOUTE LA STRATEGIE

- « 1. **S'employer à porter à 75 % le taux d'emploi** des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans, notamment grâce à une plus grande participation des jeunes, des travailleurs âgés et des travailleurs peu qualifiés, ainsi qu'à une meilleure intégration des migrants légaux ;
2. **améliorer les conditions de la recherche et développement (R&D)**, afin en particulier de porter à 3 % du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés dans ce secteur; la Commission élaborera un indicateur portant sur l'intensité de la R&D et de l'innovation ;
3. **réduire les émissions de gaz à effet de serre** de 20 % par rapport aux niveaux de 1990; faire passer à 20 % la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie; et s'acheminer vers une augmentation de 20 % de notre efficacité énergétique (...);
4. **améliorer les niveaux d'éducation**, en particulier en s'attachant à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et en portant à 40 % au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent ;
5. **favoriser l'inclusion sociale**, en particulier en réduisant la pauvreté, en s'attachant à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion » (sur base de trois indicateurs (risque de pauvreté, dénuement matériel et fait de vivre dans un ménage sans emploi) ».

Source: Décision du Conseil, 17 juin 2010.

(http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/115348.pdf)

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°1 sur l'objectif chiffré en matière de pauvreté.

Passons maintenant à l'ensemble des outils de réalisation des 5 grands objectifs chiffrés.

→ LES PROGRAMMES DE REFORME NATIONALE

Points principaux

- Les Rapports des Programme de Réforme Nationale (PRN) sont l'instrument principal d'enregistrement des progrès au niveau national vers les objectifs chiffrés (*targets*) et les objectifs (*objectives*) de la Stratégie Europe 2020 et de suivi des politiques appliquées à cette fin.
- Les PRN et les Programmes Nationaux de Stabilité et de Convergence (PSC), qui traduisent l'application au niveau national du Pacte de Stabilité et de Croissance, sont préparés ensemble et soumis en même temps à la mi-avril par les Etats membres à la Commission européenne³.
- Ils sont basés sur les Lignes directrices intégrées ainsi que sur l'orientation et les priorités spécifiques ressortant de l'Analyse de la Croissance et du Conseil de Printemps.

³ 2010/2011 = PERIODE DE TRANSITION → ARRANGEMENTS SPECIFIQUES.

Les avant-projets de PRN, soumis à la Commission avant le 12 nov. 2010, présentaient les objectifs chiffrés nationaux et les politiques générales et se concentraient sur les « goulots d'étranglement à la croissance », suite aux réunions bilatérales avec la Commission.

- Les PRN et PSC sont alors évalués par la Commission, qui rédige ensuite l'orientation politique et les recommandations par pays, que le Conseil de Juillet devra approuver.
- Les PRN (et PSC) et les recommandations par pays sont intégrés à la préparation des budgets nationaux et doivent être exécutés pendant l'automne.
- Les PRN (et PSC) doivent en principe impliquer « les autorités régionales/locales, les partenaires sociaux et autres acteurs » dans leur conception et leur application.

Calendrier

- **Mi-avril**: Les Etats membres envoient leurs PRN à la Commission européenne (en même temps que les Programmes nationaux de Stabilité et de Convergence), qui sont censés suivre l'orientation politique qui leur a été donnée par le Conseil européen de février/mars.
- **En juin**, sur base des PRN et PSC des Etats membres, la Commission présente ses propositions d'avis et de recommandations spécifiques par pays, à tous les Etats membres.
- **En juin**, le Conseil ECOFIN⁴ discute et/ou adopte des avis et des recommandations politiques sur les politiques fiscales et macro-économiques, avec, sur les recommandations thématiques, une contribution nécessaire du Conseil sectoriel compétent. Le Conseil européen peut donner des orientations si nécessaire, en accord avec le Traité.
- **Durant le second semestre de l'année**, sur base des orientations politiques européennes et nationales qu'ils ont reçues du niveau européen, les Etats membres finalisent leurs budgets nationaux et leurs politiques.
- **Au début de l'année suivante**, la Commission évalue la manière dont les Etats membres ont respecté l'orientation politique européenne.

Contenu des PRN

PRN sont censés être écrits dans un style simple et clair, rester concis et suivre les sections suivantes :

Scénario macro-économique

→Référence croisée aux éléments du PSC

- **Surveillance macro-économique** (Lignes directrices intégrées 1 à 3) :

→Politiques macro-économiques non fiscales, concernant les déséquilibres internes et externes et les faiblesses de la compétitivité et garantissant la stabilité macro-financière

- **Coordination thématique** (Lignes directrices intégrées 4 à 10):

→Objectif chiffré national et mesures principales pour l'atteindre adoptés

→Progrès vers les objectifs chiffrés

→Questions horizontales and méthodologiques

- **Participation, communication et identification des bonnes pratiques**

→Comment ils envisagent d'impliquer ou comment ils ont impliqué les autorités locales/régionales et les **acteurs concernés** dans la définition et l'application des PRN.

→Comment ils envisagent de communiquer sur la Stratégie Europe 2020 et les PRN, et résultats.

⁴ Le Conseil Affaires économiques et financières, l'une des formations du Conseil européen, est composé des ministres de l'économie et des finances des États membres, ainsi que des ministres compétents en matière de budget lorsque des questions budgétaires sont à l'ordre du jour. Ce Conseil se réunit une fois par mois.

→ Font le compte-rendu de leur expérience de collecte, de partage et d'application des bonnes pratiques.

→ LES LIGNES DIRECTRICES INTEGREES DE LA STRATEGIE EUROPE 2020

Points principaux

- Les Lignes directrices de la Stratégie Europe 2020 sont censées rester stables jusque 2014.
- Elles comprennent les politiques dans les domaines de l'économie, de la recherche, de l'éducation, de l'emploi et du social.
- Elles sont la pierre d'achoppement du développement des Programmes de Réforme Nationale. La Ligne directrice 10, ainsi que les considérants 2 et 16, sont particulièrement importants pour ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.
- Les politiques de lutte contre la pauvreté (sous la Ligne directrice 10) sont maintenant reprises dans les politiques d'emploi, ce qui signifie qu'elles font partie de la Stratégie européenne sur l'Emploi et peuvent, pour la première fois, faire l'objet de recommandations spécifiques par pays.

Grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'Union

Ligne directrice n°1: garantir la qualité et la viabilité des finances publiques

Ligne directrice n°2: résorber les déséquilibres macroéconomiques

Ligne directrice n°3: réduire les déséquilibres au sein de la zone euro

Ligne directrice n°4: optimiser le soutien à la R&D et à l'innovation, renforcer le triangle de la connaissance et libérer le potentiel de l'économie numérique

Ligne directrice n°5: favoriser une utilisation plus efficace des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre

*Ligne directrice n°6: améliorer l'environnement des entreprises et des consommateurs et moderniser la base industrielle afin d'assurer le plein fonctionnement du marché intérieur*⁵

Lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres

Ligne directrice n°7: accroître la participation des femmes et des hommes au marché du travail, diminuer le chômage structurel et promouvoir la qualité de l'emploi

Ligne directrice n°8: développer une main-d'œuvre qualifiée en mesure de répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie

Ligne directrice n°9: améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation et les rendre plus performants à tous les niveaux, et augmenter la participation à l'enseignement supérieur ou d'un niveau équivalent

*Ligne directrice n°10: promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté*⁶

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°2 sur les nouvelles Lignes directrices européennes intégrées.

⁵ Source: Recommandation du Conseil, 13 juillet 2010. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32010H0410:FR:NOT>

⁶ Source: Décision du Conseil, 21 Octobre 2010. <http://eur-lex.europa.eu/Notice.do?val=534997%3Acs&lang=fr&list=534997%3Acs%2C&pos=1&page=1&nbl=1&pgs=10&hwords=2010%2F707%2FEU>

→ LES 7 INITIATIVES-PHARES

7 « initiatives-phares » ont été lancées par la Commission européenne, mobilisant des outils existants ou de nouveaux, afin de renforcer la coordination thématique.

(Les initiatives les plus importantes pour EAPN sont en gras).

- Stratégie numérique (Août 2010)
- **Jeunesse en mouvement** (Septembre 2010)
- **Union pour l'Innovation** (Octobre 2010)
- Nouvelle politique industrielle (Octobre 2010)
- **Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois** (Novembre 2010)
- **Plate-forme contre la pauvreté** (Décembre 2010)
- **Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources** (Janvier 2011)

Initiatives-phares d'intérêt majeur pour EAPN

1. La Plate-forme européenne contre la pauvreté

Points principaux

- EAPN s'est escrimé à faire pression pour une Plate-forme contre la pauvreté ambitieuse, aux niveaux national et européen, en s'appuyant sur les acquis de la Méthode Ouverte de Coordination pour l'Inclusion et la Protection sociales. (Voir la fiche en annexe résumant la position et l'action d'EAPN).
- Un cadre d'action, s'appuyant sur 10 ans de coopération et définissant de nouvelles approches participatives.
- Objectif ultime : sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici à 2020.
- Ces initiatives proviennent de la Commission européenne. Pour l'instant, la connexion avec les actions des Etats membres n'est toujours pas claire.

Objectifs

- Traiter les besoins des groupes les plus exposés aux risques de pauvreté, traiter l'exclusion sévère et les nouvelles vulnérabilités
- Rompre le cycle de l'inégalité et intensifier les efforts en matière de prévention
- Améliorer la qualité et l'efficacité des actions en période de contrainte budgétaire

5 domaines d'action

- Agir au niveau de l'ensemble des politiques
- Mettre les moyens financiers de l'Union au service des objectifs d'inclusion sociale et de cohésion sociale
- Elaborer des stratégies d'innovations sociales et de réformes fondées sur des données concrètes;
- Défendre une logique de partenariat et favoriser l'économie sociale
- Renforcer la coordination des politiques entre les États membres

Priorités pour 2011

- Cadre européen pour des Stratégies nationales d'intégration des populations rom
- Initiative législative sur l'accès à des services bancaires de base
- Initiative sur l'expérimentation sociale

- Livre blanc sur les retraites
- Recommandation sur le décrochage scolaire
- Rapport sur la gouvernance de l'OMC sociale dans le contexte de la Stratégie Europe 2020
- Convention annuelle, Octobre, en Pologne
- Lignes directrices volontaires sur la participation et la gouvernance

Prévues en 2012

- Communication sur l'inclusion active
- Recommandation sur la pauvreté infantile

!!! Cette initiative est primordiale dans le travail d'EAPN. La 2^{ème} partie ci-dessous, « Où s'engager ? », expose l'approche d'EAPN sur la Plateforme-phare contre la pauvreté et fournit des références détaillées à des contributions d'EAPN, concernant notamment la Plateforme-phare.

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°3 sur la Plateforme européenne contre la Pauvreté.

2. La Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois

Cette initiative-phare est la continuation de la Stratégie « de nouvelles compétences pour de nouveaux emplois » lancée en 2008, mais plus exhaustive, car elle inclut la flexicurité, la qualité des emplois, la création d'emplois et les conditions de travail.

Elle comprend **13 points d'actions principales**, soumis à **4 priorités** :

- Un nouvel élan pour la flexicurité : réduire la segmentation et soutenir la transition
- Doter les gens des compétences adéquates pour l'emploi
- Améliorer la qualité du travail et des conditions de travail
- Soutenir la création d'emploi

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°4 de la Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois.

3. L'initiative Jeunesse en mouvement

L'initiative Jeunesse en mouvement⁷ vise à augmenter les chances des jeunes, lesquels ont été touchés particulièrement durement par la crise économique et sociale, de trouver un emploi, en augmentant la mobilité des étudiants et des stagiaires, en améliorant la qualité de l'éducation et de la formation en Europe et en les rendant plus attractifs.

Domaines prioritaires :

- Emploi
- Mobilité des étudiants et des stagiaires
- Qualité et intérêt de l'éducation et de la formation en Europe

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°5 sur l'initiative Jeunesse en mouvement.

4. L'initiative-phare Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources

- « Une utilisation plus intelligente des ressources limitées » : cette initiative⁸ établit l'efficacité des ressources comme le principe directeur des politiques européennes sur l'énergie, le

⁷ http://ec.europa.eu/education/yom/com_fr.pdf

⁸ http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe/pdf/resource_efficient_europe_fr.pdf

transport, le changement climatique, l'industrie, les marchandises, l'agriculture, la pêche, la biodiversité et le développement régional.

- Les priorités sont :
 - **Une vision partagée** – l'initiative cherche à impliquer et réunir les gouvernements, les parties prenantes et le public à soutenir une vision européenne à **long terme** pour une utilisation efficace des ressources.
 - **Une action plus efficace** – grâce aux **efforts conjoints** de tous ces acteurs.
 - **Des politiques bien informées** – sur le changement climatique, l'énergie, le transport, les matières premières, l'agriculture, la pêche et la biodiversité, prenant en compte le besoin d'efficacité et incluant des outils de suivi des progrès.

5. L'Union pour l'Innovation

- Cette communication de la Commission vise à créer des conditions plus favorables à l'innovation et à investir dans les domaines dans lesquels le secteur de la recherche et du développement investit le plus à l'échelle mondiale pour ainsi rattraper le retard actuel de l'Union européenne dans ces domaines de pointe.
- Elle vise à atteindre les 3% (du PNB européen) d'investissement en Recherche et Développement.
- Parmi les 13 initiatives prévues, celle intitulée "accroître les avantages sociaux" vise à développer l'innovation sociale. L'innovation sociale sera soutenue par le Fond social européen et les activités de la Plateforme-phare européenne contre la pauvreté. Un programme de recherche sur le secteur public et l'innovation doit être lancé en 2011.

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°6 sur l'initiative-phare l'Union pour l'Innovation.

→ LE RÔLE DES INSTRUMENTS EUROPEENS DE FINANCEMENT

D'autres instruments européens ou « leviers européens » serviront également à l'application de la stratégie, dont la nouvelle stratégie sur le marché unique, les politiques commerciale et extérieure, ainsi que le soutien **financier européen (dont les Fonds structurels)**.

La Commission, dans son réexamen du budget de l'Union européenne⁹ et ses propositions sur la Cohésion¹⁰, a soumis une proposition claire pour faire correspondre la future Politique de Cohésion aux priorités de la Stratégie Europe 2020.

1) Document de réexamen du budget de l'Union européenne

Ce document a pour but de fournir les détails des principes du futur budget européen après 2013 et de faire de la Politique de Cohésion un outil financier pour les objectifs chiffrés de la Stratégie Europe 2020. En voici les propositions principales :

- Adapter la Politique de Cohésion à la Stratégie Europe 2020 et à la politique de stabilité macro-économique.

⁹ Communication de la Commission, Le réexamen du budget de l'UE, 19 octobre 2010. http://ec.europa.eu/budget/reform/library/communication/com_2010_700_fr.pdf

¹⁰ Rapport de la Commission, Investir dans le futur de l'Europe, 5^{ème} Rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, novembre 2010. http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/index_fr.cfm

- La Politique de Cohésion doit traiter l'exclusion sociale dans tous les Etats membres mais l'accent est mis sur la transition vers une société basée sur l'innovation et les connaissances, l'amélioration des compétences et le développement des opportunités d'emploi.
- Le besoin de montrer la valeur ajoutée de la Politique de Cohésion en se concentrant sur les résultats et via un cadre stratégique résumant une stratégie d'investissement globale, et une coordination plus importante aux fonds européens.
- Améliorer la qualité des dépenses, en rehaussant les capacités institutionnelles administratives des Etats membres. Une approche compétitive introduite par une « réserve de performance » pour récompenser les Etats membres ayant fait les plus grands progrès dans l'atteinte des objectifs chiffrés d'Europe 2020.
- L'accent est mis sur les FSE comme outil de garantie des objectifs d'Europe 2020 : une orientation claire donnée aux FSE pour qu'ils soutiennent la Stratégie européenne sur l'Emploi (améliorer les compétences, la mobilité, l'adaptabilité...). **Mais qu'en est-il de la contribution de la Politique de Cohésion à l'Inclusion sociale ?**

2) Le 5ème Rapport sur la Cohésion

La Commission Européenne a publié son **5ème Rapport sur la Cohésion économique et sociale** (http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/pdf/5cr_fr.pdf), dressant les grandes lignes des orientations politiques de la Politique de Cohésion après 2013.

En période de contraintes budgétaires et de mesures d'austérité, ce rapport préconise la transition vers une Politique de Cohésion plus sélective, se concentrant seulement sur quelques priorités liées à la Stratégie Europe 2020.

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°7 sur le rôle des Fonds structurels.

1.2 COMMENT LA COORDINATION DE LA STRATEGIE EUROPE 2020 SE FAIT-ELLE ? QUI FAIT QUOI ET QUAND ?

NB: ce chapitre n'aborde que les outils de coordination transversale. Les initiatives-phares thématiques relèvent d'une méthode différente. Cela dit, leurs diverses contributions aux objectifs chiffrés de la Stratégie seront repris dans la méthode de coordination présentée ci-dessous.

... AU NIVEAU EUROPEEN

→ LE « SEMESTRE EUROPEEN »

Points importants :

- De janvier à juillet, chaque année, la coordination des politiques budgétaires et économiques nationales se fait au niveau européen, afin de garantir le respect du Pacte de stabilité et de croissance et le progrès vers les 5 objectifs chiffrés principaux de la Stratégie Europe 2020.
- La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil (formations sectorielles du Conseil, comme le Comité de Protection Sociale (CPS) et le Comité Emploi (EMCO)) sont impliqués.
- Le Semestre européen commence avec le lancement, par la Commission européenne, d'un ensemble officiel de documents, ou « paquet de l'Analyse annuelle de la croissance ». Cet ensemble est composé de :
 - L'Analyse annuelle de la croissance, un document court qui analyse les goulets d'étranglement à la croissance et les progrès enregistrés par les Etats membres dans la réduction de leurs déficits, et qui donne le ton à ce processus de coordination européen.
 - Les annexes à l'Analyse annuelle de la croissance:
 - Rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie Europe 2020
 - Rapport macroéconomique
 - Projet de rapport conjoint sur l'emploi, document important puisqu'il rend compte des progrès effectués sur les Lignes directrices concernant l'éducation, l'emploi et l'inclusion sociale (Lignes directrices 7 et 10).

Calendrier (voir p.5 de ce document pour une vue d'ensemble):

- **Janvier** : la Commission publie le paquet de l'Analyse annuelle de la croissance.
- **Février/ Mars** : l'Analyse annuelle de la croissance est discutée en Conseil des Ministres et au Parlement européen.
- **Mars** : Le Conseil de Printemps publie le **conseil stratégique** sur les défis pour l'Union
- **Avril** : Les Etats membres soumettent leur PRN et leurs Programmes de Stabilité et de Convergence (PSC).
- **Juin** : La Commission présente ses **propositions d'avis et de recommandations spécifiques par pays, à tous les Etats membres, dans les cas où les politiques nationales/ budgets nationaux dépassent les limites prévues**. Ces propositions et recommandations forment aussi la base de préparation des budgets nationaux des Etats membres, discutés ensuite par le Conseil.
- **Juillet** : le Conseil européen donne son aval aux **avis et recommandations par pays** avant que les Etats membres ne finalisent leurs budgets durant l'automne.

→ Voir en annexe de cette note, la fiche thématique n°8 sur l'Analyse annuelle de la Croissance.

→ LE RÔLE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES

Le rôle de la Commission européenne

La CE joue un rôle moteur dans le processus, à savoir :

- Donne le ton des discussions du Semestre européen avec l'Analyse annuelle de la croissance,
- Analyse les PRN et PSC,
- Propose une orientation politique dont les recommandations par pays pour adoption par le Conseil.

Le rôle du Conseil

- Le Conseil européen joue un rôle accru dans la Stratégie Europe 2020, par l'aval qu'il donne à l'orientation politique et aux recommandations par pays,
- Dans la préparation du Conseil européen, 2 configurations du Conseil jouent un rôle prééminent : le Conseil Affaires économiques et financières (ECOFIN) et le Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO).

Le rôle clé des comités sectoriels

NB: Le processus détaillé auquel le Comité de Protection Sociale (CPS) contribuera dans la Stratégie Europe 2020 est actuellement en discussion et en création. Ce processus est donc encore sujet à changements possibles.

- Le Comité de politique économique (CPE), le Comité Emploi (EMCO) et le CPS préparent les délibérations du Conseil.
- Cela signifie qu'ils évaluent les réformes structurelles appliquées conformément aux Lignes directrices sur l'Emploi et les progrès réalisés vers les objectifs chiffrés européens et nationaux.
- L'intégration de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les Lignes directrices sur l'Emploi au sein de la Stratégie Europe 2020 signifie que **la coopération entre le CPS et les autres Comités, en premier lieu l'EMCO, sera cruciale**. Un cadre d'évaluation conjointe EMCO / CPS sera utilisé à cet égard, fonctionnant avec un tableau de bord d'indicateurs spécifiques, permettant de contrôler les Lignes directrices sur l'Emploi de la Stratégie Europe 2020.
- Dans la Stratégie Europe 2020, le CPS joue le rôle spécifique suivant :
 - 1/ Chaque année (automne), il produit un **rapport de réflexion sur la situation sociale** et sur le développement de politiques de protection sociale dans les Etats membres et l'Union européenne (projet discuté à la fin de l'année).
 - 2/ Sur base de ces premiers résultats et sur les activités au sein de la Plateforme européenne contre la pauvreté (à laquelle le CPS contribuera), il :
 - fera un rapport des progrès réalisés vers **l'objectif chiffré européen**,
 - coopérera avec l'EMCO dans le contrôle des aspects sociaux des Lignes directrices sur l'Emploi (il doit en particulier fournir une contribution sur la LD 10).
 - donnera sa contribution aux Lignes directrices 1 à 6 dans le **dialogue avec le CPS** (y compris sur les aspects liés à la durabilité des finances publiques).
 - 3/ œuvrera au renforcement des **indicateurs** liés à la Stratégie Europe 2020.

4/ Poursuivra un **travail thématique** (contrôlant l'impact social sur la situation économique et la consolidation fiscale), sur l'inclusion active, la pauvreté infantile, les Rom, l'âge, les pensions, la santé et les soins à long terme, les services sociaux d'intérêt général.

Le CPS a également créé un **groupe ad hoc sur l'adaptation de la MOC Sociale à la Stratégie Europe 2020**, rendant compte des différents points de vue sur le rôle de la MOC Sociale dans la Stratégie Europe 2020 et sur la relation avec la Plateforme-phare. En mai, le CPS a rendu un avis qui a été approuvé au Conseil EPSCO en juin (<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/11/st10/st10405.fr11.pdf>), dans lequel il demande à être la face visible de l'Europe sociale, confirme les Objectifs Communs de la MOC Protection et Inclusion sociales, souligne l'importance de l'implication des parties prenantes dont les ONG, et soutient la rédaction de rapports nationaux séparés sur la protection sociale et l'inclusion sociale, afin de garantir une base plus large pour contribuer à et contrôler les PRN et la Stratégie Europe 2020. (Voir la Fiche sur la Plateforme contre la pauvreté).

... AU NIVEAU NATIONAL

Les objectifs chiffrés européens – y compris l'objectif chiffré sur la pauvreté - sont traduits par chaque Etat membre dans des objectifs chiffrés nationaux.

Le principe de gouvernance doit s'appliquer à la conception et à l'application des PRN (avril de chaque année), conformément au **nouvel alinéa 16** des Lignes directrices intégrées (Voir la fiche sur les lignes directrices intégrées) :

*« Lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre leurs programmes nationaux de réforme sur la base des présentes lignes directrices, les États membres devraient veiller à assurer une **gouvernance efficace des politiques de l'emploi**. Lorsque les présentes lignes directrices s'adressent aux États membres, il y a lieu, au besoin, de mettre en œuvre, de suivre et **d'évaluer la stratégie Europe 2020 en partenariat avec l'ensemble des autorités nationales, régionales et locales, et en y associant étroitement les parlements ainsi que les partenaires sociaux et les représentants de la société civile**, qui contribueront à l'élaboration des programmes nationaux de réforme, à leur mise en œuvre et à la communication globale sur la stratégie. »*

Durant l'automne, la préparation des budgets nationaux prend en compte l'orientation politique et les éventuelles recommandations par pays du Conseil.

2^{ème} PARTIE – OÙ POUVONS-NOUS NOUS IMPLIQUER? ANALYSE

2.1 RISQUES ET OPPORTUNITES DE LA STRATEGIE

OPPORTUNITES

- La croissance inclusive, intelligente et durable, est reconnue comme l'objectif primordial de la Stratégie pour la croissance et l'emploi.
- L'objectif chiffré sur la pauvreté, parmi les 5 objectifs principaux, donne une priorité et une visibilité nouvelles à la lutte contre la pauvreté et devrait promouvoir plus de transparence de la part des gouvernements nationaux et des institutions européennes.
- La nouvelle Ligne directrice 10 sur la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté fait partie des Lignes directrices intégrées de la Stratégie Europe 2020. Cela donne une chance d'influer sur les politiques européennes en la matière.
- Le nouvel alinéa 16 promeut explicitement une meilleure gouvernance et l'implication des parties prenantes. Ces dernières devraient donc se trouver au cœur du développement de nouvelles solutions.
- Le fonctionnement de la Stratégie Europe 2020 est loin d'être entièrement fixé. Plusieurs éléments restent à définir, notamment le fonctionnement de la Plateforme-phare contre la Pauvreté. La contribution des parties prenantes peut toujours avoir un impact sur la forme finale de la Stratégie. EAPN a exercé une pression soutenue avant et après le premier projet de la Stratégie, afin d'avoir un impact sur la définition de l'objectif, des indicateurs, de la Plateforme contre la pauvreté, l'OMC sociale et la dimension sociale de la Stratégie Europe 2020.

RISQUES

- Cette nouvelle stratégie ne remet pas en cause le paradigme de croissance de la Stratégie précédente dite de Lisbonne: on parle de « **croissance** intelligente, verte et inclusive », pas de société plus juste et durable.
- Elle ne reconnaît pas suffisamment le rôle de la sécurité sociale, de la protection sociale et des services.
- Elle a comme principal objectif de rééquilibrer les budgets publics au moyen de politiques d'austérité.
- Les Etats membres choisissent des objectifs chiffrés nationaux minimaux pour la pauvreté, et/ou s'assurent de cibler les gens qu'il est le plus facile de sortir de la pauvreté, et/ou se concentrent exclusivement sur les ménages sans emploi et/ou ceux à faible intensité de travail – indépendamment de la qualité des emplois.
- La Stratégie cherche surtout à réduire au maximum le nombre d'allocataires sociaux, à insérer le maximum de gens sur le marché de l'emploi et ainsi atteindre les objectifs quantitatifs en terme d'emploi, mais indépendamment de la qualité de l'emploi et de l'inclusion active des personnes.
- L'intégration de la dimension sociale de la Stratégie est en péril, si les Lignes directrices sont interprétées par une approche aussi limitée.
- L'architecture de la Plateforme-phare contre la Pauvreté manque de clarté, surtout quant à la manière dont elle va faire le pont avec les priorités et les activités de la MOC Sociale pour la Protection sociale et l'Inclusion sociale désormais soutenue par le CPS et l'EPSCO (y compris les

Plans d'Action Nationaux, l'implication des parties prenantes et des personnes en situation de pauvreté). EAPN a soutenu de toutes ses forces la pérennisation de la MOC, afin de garantir une approche intégrée, multidimensionnelle et basée sur les droits fondamentaux des Objectifs Communs de la MOC (2006)¹¹ et conférer une base plus sociale aux PRN. Un élément positif crucial de la MOC Sociale est aussi qu'elle a été un bon modèle d'implication des parties prenantes, dont les personnes en situation de pauvreté et les ONG, dans le processus de gouvernance.

2.2 OÙ S'IMPLIQUER?

→ AU NIVEAU NATIONAL

L'implication active des membres nationaux d'EAPN peut faire toute la différence. Les domaines clés pour lesquels ils peuvent utiliser les accroches que contient la Stratégie Europe 2020 sont récapitulés ci-dessous.

Application du principe de gouvernance avec les PRN

Les membres nationaux, avec d'autres acteurs concernés, doivent demander à être impliqués dans la rédaction, l'application et l'évaluation des PRN.

→ **L'ACCROCHE : Alinéa 16 des Lignes directrices intégrées, Ligne directrice n°10.**

Intégration de la lutte contre la pauvreté dans les PRN

Les membres nationaux doivent demander que leurs PRN comprennent des politiques globales solides de lutte contre la pauvreté. Puisque la préparation du budget national et du PRN suivent le même calendrier, les membres nationaux devraient également demander à ce que ces politiques soient financées, de manière adéquate, par des financements national et européen (dont les Fonds structurels). Une section spécifique est consacrée à l'utilisation des Fonds Structurels, selon laquelle les Etats membres doivent exposer la manière dont leurs politiques, visant les objectifs fixés, sont financées.

Les contributions des membres nationaux d'EAPN seront partagées et analysées au sein des groupes de travail d'EAPN et formeront la base d'un examen conjoint, basé sur un questionnaire conjoint complété chaque année en mai.

→ **L'ACCROCHE : Ligne directrice n°10; objectif chiffré national de réduction de la pauvreté. Orientation de la Commission sur la préparation des Programmes de réforme nationale.**

Les objectifs chiffrés nationaux

Les membres nationaux doivent s'impliquer avec leurs gouvernements pour garantir que les objectifs nationaux soient assez ambitieux, basés sur les 3 indicateurs (menace de pauvreté, privation matérielle sévère et faible intensité de travail), prenant en compte l'indicateur de pauvreté relative (menace de pauvreté) et que les progrès effectués fassent l'objet d'un suivi rigoureux.¹²

¹¹ <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=755&langId=fr>

¹² Le Rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie Europe 2020 (Annexe 1 de l'Analyse annuelle de la croissance) note qu'une « majorité de pays se sont fixé des objectifs chiffrés, bien qu'ils n'atteignent pas le niveau d'ambition convenu par le Conseil européen » (le Danemark, notamment, ne prévoit une réduction que de 330000) et que

Les membres nationaux doivent aussi insister pour que les gouvernements utilisent l'éventail complet des indicateurs de la MOC Sociale pour le suivi des progrès en matière de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, dont les inégalités, la pauvreté au travail, etc.

→ L'ACCROCHE : Stratégies nationales pour la Protection sociale et l'Inclusion sociale (MOC Sociale)

Pour EAPN, le PRN ne sera pas suffisant et des stratégies plus larges, multidimensionnelles, sont nécessaires, basées sur les Objectifs Communs de l'OMC Sociale sur la Protection et l'Inclusion sociales. EAPN souhaiterait que les membres nationaux puissent continuer à s'impliquer dans le développement, l'application et l'évaluation des Stratégies nationales, ce que fournirait une base aux PRN. Cette bataille semble avoir été gagnée, puisque l'avis du CPS rendu en mai 2011 et devant être approuvé par le Conseil EPSCO en juin soutient totalement cette approche.

→ L'ACCROCHE : Alinéa 19 et Avis du CPS (devant être approuvé en juin 2011)

Membres des comités sectoriels

Le rôle accru des comités sectoriels dans la conception et le suivi de la Stratégie, notamment le Comité de Protection Sociale, a été décrit plus haut. Les membres nationaux devraient identifier leur représentants nationaux dans ces comités et s'impliquer avec eux. (EAPN fournit régulièrement des outils – lettres, prises de position, etc, que les membres nationaux peuvent utiliser à cette fin). Voir la liste des membres du CPS sur le site web du CPS :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758&langId=fr>

→ LES ACCROCHES : Programmes de travail des Comités, Stratégies nationales, examens et sites webs pertinents.

Plateforme contre la Pauvreté

Les membres d'EAPN doivent s'impliquer dans les domaines thématiques correspondants et demander à ce que le financement européen soutienne l'inclusion sociale. Voir la fiche sur la Plateforme en annexe.

Pour les membres d'EAPN, les points les plus intéressants sont :

- Le travail de suivi dans les domaines thématiques : inclusion active, pauvreté infantile, sans-abrisme, exclusion face au logement, inclusion des Rom et migration.
- L'amélioration de l'évaluation de l'impact social aux niveaux européen et national et l'intégration de la clause sociale horizontale (Art.9 du TFUE).
- Le potentiel d'un nouveau financement alloué à l'expérimentation sociale et à l'innovation sociale, dont le soutien à l'économie sociale, et pour l'inclusion sociale à travers les Fonds Structurels.
- Le potentiel d'une participation accrue et plus significative des ONG et des personnes en situation de pauvreté – la création d'un lien plus stratégique entre les Rencontres de personnes en situation de pauvreté et la Convention Annuelle – dont la tâche est d'impliquer tous les acteurs dans l'évaluation conjointe des progrès vers l'objectif chiffré en matière de pauvreté.

« plusieurs pays n'ont toujours pas fixé leurs objectifs » (Espagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni – sauf l'objectif afférant à la pauvreté infantile).

EAPN continue de faire pression pour les plateformes nationales contre la pauvreté, qui peuvent faciliter l'implication des acteurs concernés à la Plateforme européenne contre la pauvreté, à la Stratégie Europe 2020 et à la MOC Sociale.

→ **LES ACCROCHES** : (meilleure gouvernance) et **Communication de la Commission sur la Plateforme européenne contre la pauvreté**.

Les actions aux niveaux européen et national sont complémentaires. Le matériel produit par EAPN Europe vise à soutenir les membres d'EAPN dans leurs actions de lobbying. Les réunions d'EAPN offrent aux membres d'EAPN l'opportunité d'échanger sur la situation de leurs pays respectifs et des actions qu'ils mènent. Une enquête d'EAPN, examinant les réponses et la contribution des membres d'EAPN aux PRN, sera menée chaque année en mai par les groupes de travail d'EAPN, sur base d'un questionnaire communément accepté. Un rapport de synthèse et des messages clés seront produits en juin.

→ **AU NIVEAU EUROPEEN**

Plateforme européenne contre la Pauvreté

EAPN s'est impliqué depuis le début avec les unités concernées de la DG Emploi de la Commission européenne, ainsi qu'avec le CPS, le Comité des Régions, le Conseil économie et social européen et les Rapporteurs du Parlement européen afin de contribuer à la conception et au choix des composantes de la Plateforme. EAPN a notamment toujours insisté sur le besoin de renforcer la MOC Sociale et les stratégies nationales sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale, sur la contribution au PRN et le renforcement de la participation des parties prenantes - notamment des personnes en situation de pauvreté - à cet égard, et sur les progrès à réaliser dans l'application des priorités thématiques – particulièrement l'inclusion sociale, la nécessité d'une Directive-cadre sur le revenu minimum, l'évaluation de l'impact sociale et l'intégration transversale.

Voir, en fin de document, les liens vers les prises de position d'EAPN.

Future de la MOC sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale

EAPN défend activement la pérennisation et le renforcement des outils développement par la Méthode Ouverte de Coordination sur la Protection sociale et L'Inclusion sociale, en particulier les stratégies nationales en matière de protection et d'inclusion sociales, et des PRN basés sur les Objectifs Communs plus larges et basés sur des droits.

Si les préoccupations sociales sont intégrées dans les PRN via la Ligne directrice 10, il est impératif qu'une méthode spécifique, incluant l'obligation de rapports en la matière, s'applique aux politiques sociales, afin d'éviter que les politiques de lutte contre la pauvreté ne se retrouvent diluées dans le panorama économique général. Cette méthode doit aussi comprendre un meilleur suivi de l'implication des parties prenantes, laquelle doit être régulière et effective.

Le Semestre européen

S'appuyant sur les accroches disponibles, dont la Ligne directrice 10, l'alinéa 16 et l'objectif chiffré de réduction de la pauvreté, EAPN fait des contributions régulières durant tout le Semestre européen, évaluant si la lutte contre la pauvreté reste prioritaire. Les contributions d'EAPN Europe (lettres à l'EPSCO et au Conseil européen, rapports, communiqués de presse, etc) sont basées sur

l'analyse des PRN réalisée par les membres nationaux d'EAPN. Toutes les politiques présentées dans les PRN (surveillance macro-économique, politique sur l'emploi, éducation et formation, pauvreté et exclusion sociale, genre, discrimination et égalité, Fonds Structurels) sont évaluées sur base de leur contribution à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

EAPN évalue également la mesure selon laquelle la participation des parties prenantes externes est effectivement appliquée sur le terrain.

Le fait que le social fasse partie des Lignes directrices sur l'Emploi signifie aussi que, dans le contexte spécifique de la **Stratégie européenne sur l'Emploi de la Stratégie Europe 2020**, non seulement les politiques sur l'emploi doivent être évaluées quant à leur contribution aux objectifs principaux de la Stratégie, mais également l'éducation et la formation et, pour la première fois, la lutte contre la pauvreté (la nouvelle Ligne directrice 10). EAPN

EAPN suit de près les outils européens produits dans le cadre de la Stratégie européenne sur l'Emploi (particulièrement le Rapport conjoint sur l'Emploi), pour s'assurer qu'ils répondent à la fois aux défis sociaux et sur l'emploi et qu'ils font le lien entre les différentes politiques.

→ Voir en fin de document, références aux contributions d'EAPN.

La Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois

Cette initiative-phare européenne vise à soutenir l'atteinte de l'objectif chiffré sur l'emploi, à savoir 75% des 20-64 ans en activité d'ici à 2020. Partie de son lobbying à long terme pour des marchés du travail plus inclusifs, EAPN a publié une évaluation détaillée de cette initiative et continue d'en suivre de très près les développements.

Cette initiative contient en effet des éléments positifs, notamment sur la création d'emploi, la qualité de l'emploi, la sécurité comme condition à la flexibilité, la protection sociale, le travail social, etc, ainsi que des points de dangers cachés.

→ Voir la réponse d'EAPN (mai 2011) à cette initiative-phare européenne

<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/EAPN-position-papers-and-reports/eapn-draft-response-to-the-agenda-for-new-skills-and-jobs-FINAL-fr.pdf>

Conscientiser – réfuter le paradigme





EAPN continue de conscientiser l'opinion à l'impact social de la crise, au rôle des politiques d'austérité dans la création de la pauvreté et des inégalités, à l'échec de l'approche dominante néolibérale dans sa promesse d'une croissance inclusive et au rôle spécifique de l'Union européenne dans la conduite de ces stratégies et dans ces choix politiques.

EAPN s'adresse aux décideurs européens et nationaux et au grand public. Sur base d'un travail commun déjà appliqué pendant l'Année européenne 2010 avec d'autres organisations, EAPN vise à renforcer ses alliances avec les syndicats, les organisations sans but lucratif sociales et environnementales, les universitaires et think tanks alternatifs, pour défendre des approches alternatives aux politiques d'austérité et pour construire un paradigme alternative à celui de la croissance à tout prix, actuellement dominant. (Echange internes et apprentissage mutuel, rapports, prises de positions, conférence sur la crise en septembre 2011, etc).

→ Voir plus bas, références aux rapports et contributions d'EAPN, notamment « Une Europe de confiance ».

REFERENCES

... DOCUMENTS OFFICIELS

- **Tous les documents officiels sur la Stratégie Europe 2020 sont accessibles sur la page web de la Commission européenne:**
http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm
- **Synthèse des contributions à la consultation publique sur EUROPE 2020**
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/10/st07/st07508.en10.pdf> (en anglais)
- **Communication de la Commission: « Europe 2020: Une Stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive », 03 mars 2010 :**
http://europa.eu/press_room/pdf/complet_fr_barroso_-_europe_2020_-_fr_version.pdf
- **Décision du Conseil du 21 octobre relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres**
<http://eur-lex.europa.eu/Notice.do?mode=dbl&lang=en&ihmlang=en&lng1=en,fr&lng2=bg,cs,da,de,el,en,es,et,fi,fr,hu,it,lt,lv,mt,nl,pl,pt,ro,sk,sl,sv,&val=534997:cs&page=>
- **Recommandation du Conseil du 13 juillet 2010 relative aux grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'Union**
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:191:0028:0034:FR:PDF>
- **Le Paquet de l'Analyse annuelle de la Croissance publié en janvier 2011 se trouve entièrement sur la page**
http://ec.europa.eu/europe2020/tools/monitoring/annual_growth_survey_2011/index_fr.htm **et inclut:**
 - [Analyse annuelle de la croissance — Avancer dans la réponse globale apportée par l'Union européenne à la crise](#) 
 - [Rapport sur l'état d'avancement de la stratégie Europe 2020](#) 
 - [Rapport macroéconomique](#) 
 - [Projet de rapport conjoint sur l'emploi](#) 
- **Promouvoir la coordination des politiques pour la stabilité, la croissance et l'emploi – Outils pour une gouvernance économique européenne, Communication de la Commission.**
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0367:FIN:EN:PDF> (en anglais)
- **EUROPE 2020, Une Stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, Communication de la Commission**
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>
- **Conclusions du Conseil européen des 28 et 29 octobre 2011**
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/117509.pdf
- **Conclusions du Conseil européen du 17 juin 2010**
<http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/115348.pdf>

- **Déclaration du Conseil sur l'Année européenne de lutte contre la pauvreté : œuvrer ensemble pour lutter contre la pauvreté en 2010 et au-delà**
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/lisa/118251.pdf
- **Communication de la Commission sur le réexamen du budget de l'UE, 19 Octobre 2010**
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/pdf/eu_budget_review_fr.pdf
- **Rapport de la Commission, Investir dans le future de l'Europe, 5ème Rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, novembre 2010**
http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/pdf/5cr_fr.pdf
- **Conclusions du Conseil sur le 5^{ème} Rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, 21 février 2011**
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/genaff/119401.pdf
- **Comité de Protection Sociale, évaluation de la dimension sociale de la Stratégie Europe 2020, Rapport, février 2011.**
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/11/st06/st06624-ad01.en11.pdf> (en anglais)

7 initiatives-phares

Les 7 initiatives-phares se trouvent sur la page

http://ec.europa.eu/europe2020/tools/flagship-initiatives/index_fr.htm

... DOCUMENTS D'EAPN : UN ENGAGEMENT A LONG TERME

EAPN a exercé une pression très active ces deux dernières années pour tenter d'influer sur la Stratégie Europe 2020.

La Stratégie Europe 2020

- **La sincérité des dirigeants européens pose question** – Press Release, Lettre d'EAPN aux Premiers Ministres et Chefs d'Etats avant le Conseil de Printemps des 24 et 25 mars 2011
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2353:were-eu-leaders-serious-when-committing-to-poverty-reductiontarget&catid=7&Itemid=100002&lang=fr
- **La Stratégie Europe 2020 commence... et fait l'impasse sur la cohésion sociale** - Communiqué de presse, 14 janvier 2011
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2166:first-steps-in-europe-2020-strategy-ignore-inclusive-growth&catid=7:press-releases&Itemid=100002&lang=fr
- **La Stratégie Europe 2020 aura-t-elle un impact sur la pauvreté?** MAG d'EAPN 133, décembre 2010
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2052:mag-32010-eu-2020-strategy-will-it-have-an-impact-on-poverty&catid=41:anti-poverty-magazine-&Itemid=83&lang=fr
- **Lettre au Secrétaire général de la Commission sur la gouvernance dans la Stratégie Europe 2020,** décembre 2010 (en anglais)
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/letter-to-catherineday-nrpgovernanceprocess-15.12.2010.pdf>

Messages d'EAPN à la 9ème Table ronde sur la Pauvreté et l'Exclusion sociale, octobre 2010
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/EAPN-position-papers-and-reports/key-messages-9th-roundtable-14-10-2010-FR.pdf>

- Appel à une décennie européenne qui lute activement contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités, décembre 2010 - Déclaration d'EAPN au terme de l'Année Européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/2010ey-eapn-declaration-fr.pdf>
- **Manifeste d'EAPN pour la Stratégie Europe 2020 – Une Europe de confiance**
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/EAPN-position-papers-and-reports/an-eu-we-can-trust-june09-fr.pdf>
- **Voir aussi sur l'espace membres du site d'EAPN : Présentations Powerpoint sur la Stratégie Europe 2020** (Groupes de travail/inclusion sociale/meetings) (en anglais)

Les Lignes intégrées

- **Propositions d'EAPN sur les nouvelles lignes intégrées, avril 2010** (en anglais)
<http://www.eapn.eu/images/docs/integrated-guidelines-eapn-arguments-2010-04-16-en.pdf>

Les objectifs principaux

- EAPN demande aux Etats membres de soutenir la proposition de la Commission d'un objectif chiffré de réduction de la pauvreté dans l'Union européenne – Communiqué de presse, 4 mars 2011
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=1521%3Apress-release-eapn-welcomes-historic-target-to-reduce-poverty-and-inequality-but-how-will-it-be-delivered&catid=7%3Apress-releases&Itemid=10002&lang=fr
- **Session de formation par EAPN sur la définition et la mesure de la pauvreté et sur les objectifs chiffrés**
Voir l'espace membre d'EAPN (Groupes de travail/inclusion sociale/meetings/ meeting in Brussels), novembre 2010.
- Pourquoi l'Union européenne devrait soutenir l'objectif proposé de réduction de la pauvreté relative de 25% d'ici à 2020 ?, document interne, mars 2011 (en anglais)
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/SIWG/arguments-for-the-relative-poverty-target-120410.pdf>

La Plateforme contre la Pauvreté

- **1ère réponse d'EAPN à la Plateforme-phare contre la Pauvreté, Prise de position, janvier 2011**
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2168:eapn-first-response-to-the-european-flagship-platform-againstpoverty&catid=46&Itemid=77&lang=fr
- **Propositions d'EAPN à la Plateforme européenne contre la Pauvreté, Prise de position, juin 2010.**
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=1809%3Aeapns-proposals-on-the-european-platform-against-poverty&catid=42%3Aeapn-policy-papers&Itemid=82&lang=fr

Emploi

- **Réponse d'EAPN à l'Initiative-phare européenne « Stratégie européenne pour des compétences nouvelles et des emplois »**, mai 2011
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2488:a-european-agenda-for-skills-and-jobs-looking-beyond-skills-to-build-inclusive-labour-markets-eapn-response-to-the-flagship-initiative&catid=46&Itemid=77&lang=fr
- **EAPN Réponse d'EAPN au Projet de Rapport conjoint sur l'Emploi**, février 2011
http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2320%3Afighting-poverty-is-not-only-about-unemployment-rates&catid=46&Itemid=77&lang=fr

La MOC Sociale

Stratégie Europe 2020 : les ONG sociales demandent une MOC Sociale renforcée – Lettre conjointe d'EAPN et des ONG sociales, novembre 2010

http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2051%3Aeurope-2020-strategy-social-ngos-call-for-a-reinforced-social-omc&catid=46&Itemid=77&lang=fr

Le rôle de la MOC dans le contexte de la Stratégie Europe 2020 : contribution d'EAPN, mai 2011

http://www.eapn.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=2468%3Athe-role-of-the-social-omc-in-the-context-of-europe-2020-eapns-input&catid=46&Itemid=77&lang=fr

Fonds Structurels

- Contribution d'EAPN à la Consultation de la Commission européenne sur le 5^{ème} Rapport sur la Cohésion, 28 janvier 2011 (en anglais)
<http://www.eapn.eu/images/stories/docs/EAPN-position-papers-and-reports/eapn-2011-response-to-the-5th-cohesion-report-en.pdf>

... POSITIONS et ACTIONS d'AUTRES ORGANISATIONS

Groupe S&D du Parlement européen

- Mauvais départ du Semestre européen
http://www.socialistgroup.eu/gpes/public/detail.htm?id=135124§ion=NER&category=NEWS&startpos=2&topicid=-1&request_locale=FR
- Crise, reprise et nouvelle économie (en anglais – Crisis, recovery and a new economic way)
http://www.socialistsanddemocrats.eu/gpes/media3/documents/3603_EN_crisis_recovery_new_economic_way_en_110125.pdf

Groupe des Verts au Parlement européen

- Un Pacte pour une Prospérité Durable, l'alternative verte pour une gouvernance économique européenne, mars 2011 (en anglais)
<http://www.greens-efa.eu/fr/a-pact-for-sustainable-prosperity-3509.html>
- Le future de la politique de cohésion, Prise de position, avril 2011 (en anglais)
<http://www.greens-efa.eu/fr/the-future-of-cohesion-policy-3510.html>

Alliance des Libéraux et Démocrates du Parlement européen

- La cause internationale : ses causes et ce qu'il convient de faire, rapport d'atelier, février 2008
http://www.alde.eu/fileadmin/webdocs/key_docs/Finance-book_FR.pdf
- Page sur la Stratégie Europe 2020
<http://www.alde.eu/fr/priorites/croissance-lutte-contre-la-recession/europe-2020/>

MOUVEMENTS SYNDICAUX

Confédération européenne des syndicats (CES)

- Conseil européen : la CES s'oppose à une gouvernance économique européenne qui mette en danger les salaires et les droits sociaux
<http://www.etuc.org/a/8517>
- Résolution sur la gouvernance économique européenne, mars 2011
<http://www.etuc.org/a/8478>

L'Institut syndical européen (European Trade Union Institute)

- Bilan social de l'Union européenne 2010, publication, avril 2011
http://www.etui.org/research_fr/activities/Employment-and-social-policies/Books/Social-developments-in-the-European-Union-2010
- Andrew Watt (ETUI), Commission to Member States: The Crisis is over – Now Take the AGS to the European Social Model!, 03 février 2011. (En anglais)
http://www.social-europe.eu/2011/02/commission-to-member-states-the-crisis-is-over-%e2%80%93-now-take-the-ags-to-the-european-social-model/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+SEJColumns+%28Social+Europe+Journal+%C2%BB+Columns%29

Plateforme des ONG sociales (Plateforme sociale)

- The Social Platform writes to President Barroso on European Platform Against Poverty (en anglais)
<http://www.socialplatform.org/News.asp?news=26626>

Alliance de Printemps (qui comprend le Bureau environnemental européen, la CES, la Plateforme sociale et Concord)

- L'Alliance de Printemps demande aux dirigeants européens plus d'implication de la société civile, (en anglais)
<http://www.eeb.org/EEB/?LinkServID=82C4C341-F342-CF62-5D6EF274A5D822B5&showMeta=0>
- L'Alliance de Printemps demande des investissements financiers durables (en anglais), 15 octobre 2010
<http://www.springalliance.eu/images/spring%20%20alliance%20%20letter%20%20to%20president%20%20barroso%20%2010-15-10.pdf>

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information sur cette publication, contactez

Claire Champeix, chargée de politiques
Claire.champeix@eapn.eu – 0032 2 226 58 54

Pour plus d'informations sur les prises de position politiques d'EAPN,
veuillez contacter :

Sian Jones – Coordinatrice politique d'EAPN
Sian.jones@eapn.eu – 0032 (2) 226 58 59
Consultez les publications et activités d'EAPN sur
www.eapn.eu



EUROPEAN ANTI-POVERTY NETWORK. La reproduction est autorisée à condition que la source soit dûment mentionnée. Juin 2011.



EAPN reçoit le soutien de la Direction Générale « Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances » de la Commission européenne. Son financement provient du Programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité (2007 – 2013).

Pour plus d'informations:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=fr>

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement la position de la Commission européenne.